

24, rue Octave

Je veux m'opposer à cette démolition ?

- **Je dois :** Expliquer par écrit pourquoi je m'oppose.
- Envoyer mes commentaires au plus tard le **lundi 20 avril 2026**.

Comment ?

- **Par la poste :** Division du greffe
Service juridique
Ville de Victoriaville
1, rue Notre-Dame Ouest
C.P. 370
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
- **Par courriel :** greffe@victoriaville.ca

C'est quoi le projet?

Demande d'autorisation de démolition du bâtiment principal et des bâtiments secondaires.

Une demande d'autorisation de démolition a été déposée en conformité avec le Règlement numéro 1376-2020 relatif à la démolition de l'immeuble suivant :

- un bâtiment principal et des bâtiments secondaires situés au numéro 24, rue Octave, localisés dans la zone H-020.

Avant de rendre sa décision, le Comité de démolition considèrera les oppositions reçues lors d'une séance publique qui sera tenue à une date à être annoncée ultérieurement par un avis public.

VICTORIANVILLE, le 8 avril 2026

La greffière,

ROSANE ROY